

# ERIC LUCAS

## Autiste à haut potentiel altruiste

Défenseur international des autistes - Expert en autisme

Fondateur de [AutisticAlliance.org](http://AutisticAlliance.org), [Autistan.org](http://Autistan.org), et [WNLDO.org](http://WNLDO.org)

Rescapé de la psychiatrie française

Supplémentaire administratif français depuis 1994

Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

[ERICLUCAS.org](http://ERICLUCAS.org)



20170925\_ELO\_TNA-FR-MutismeAdm  
---AdmFr\_Nouvelle-tentative-communication  
-recherche-solutions-handicap-TNA-Mutisme-Adm-Fr

L.R.A.R.

## Consulat Général de France

Avenida Presidente Antonio Carlos, 58

20020-010 RIO DE JANEIRO, RJ

[francais.rio-de-janeiro-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:francais.rio-de-janeiro-fslt@diplomatie.gouv.fr)

*Lettre Recommandée AR, aux bons soins du Consulat de France à Rio de Janeiro, à bien vouloir transmettre à :*

- 1- Mme ou M. l'interlocuteur(trice) de l'Administration française pour les Français au Brésil (MEAE) ;**
- 2- Madame la Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées (SEPMPH) ;**
- 3- Mme ou M. le Responsable du Comité Interministériel du Handicap (CIH) ;**
- 4- Monsieur le Premier Ministre (PM) ;**
- 5- Monsieur le Président de la République (PR) ;**
- 6- Madame la Ministre de la Justice (MJ) ;**
- 7- Madame la Ministre de la Solidarité et de la Santé (MSS) ;**
- 8- Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics (MACP) ;**
- 9- Mme ou M. Enigme Non-Autistique / 'Je ne sais pas qui'... (interlocuteur de l'Etat, approprié, compétent et responsable – si ça existe).**

*(Motif : Les L.R. ont plus de chances de produire des réponses, mais je n'ai pas les moyens financiers pour envoyer de nombreuses L.R., surtout internationales - Merci)*

## Nouvelle tentative de communication pour rechercher des solutions au handicap né du Trouble Non-Autistique du Mutisme Administratif Français

Rio de Janeiro, le 25 septembre 2017

Madame ou Monsieur l'interlocuteur(trice) de l'Administration française pour les Français au Brésil,  
Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée des Personnes Handicapées,  
Madame ou Monsieur le(la) Responsable du Comité Interministériel du Handicap,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Président de la République,  
Madame la Ministre de la Justice,  
Madame la Ministre de la Solidarité et de la Santé,  
Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics,  
Madame ou Monsieur Enigme Non-Autistique,

Je suis un "autiste Asperger"<sup>1</sup> handicapé par ce que je nomme les "Troubles Non-Autistiques" et tout particulièrement celui que j'appelle maintenant le "Mutisme Administratif Français"<sup>2</sup>.

C'est avec la plus grande perplexité que je tente à nouveau de "communiquer" avec l'Administration française par cette lettre adressée aux responsables présumés (dont vous), dans l'espoir d'augmenter le nombre d'indices que j'ai cru pouvoir deviner lors de mes dernières décennies de recherches.

Je n'ai jamais pu trouver comment il serait possible de parvenir à diminuer mes souffrances psycho-administratives personnelles dues à l'Administration française, sans au moins une sorte de dialogue :

- par exemple pour que j'explique et dissipe les malentendus dont je suis victime,
- ou au moins pour que les autorités m'indiquent - en répondant à mes questions - quelles sont mes erreurs ou comment est-ce que je devrais procéder pour réduire tout ce cauchemar administratif.<sup>3</sup>

On m'a dit que si je donnais trop d'explications ou détails, cela devient trop compliqué ou trop long pour les destinataires<sup>4</sup>, par conséquent je vais m'en abstenir et nous allons tous y gagner, au moins en temps.

Mais il y a une autre raison qui m'amène à rester imprécis : mes recherches en matière de tentatives de communication avec la bureaucratie française ont mis en évidence la particularité suivante, d'une importance considérable puisque le fait de l'ignorer a toujours transformé mes tentatives en échecs :

---

<sup>1</sup> (Selon les conceptions et terminologies non-autistiques actuelles)

<sup>2</sup> Et, précédemment, surtout lors des deux dernières décennies, le "NGARA" (Non-Gérabilité des Absences de Réponse de l'Administration).

<sup>3</sup> Si vous êtes encore en train de lire cette lettre, j'aimerais pouvoir en dresser ici le contexte général :

- L'autisme n'est pas pris en compte correctement par le système socio-administratif français (et si vous ne me croyez pas, demandez-moi (si vous répondez...) et je pourrai le montrer facilement) ;
- Il en résulte des difficultés particulières pour les autistes, dont la (sur)vie, dans ces conditions, s'apparente le plus souvent à un calvaire ;
- Ces difficultés pourraient être largement réduites grâce aux concepts "d'accessibilité universelle" et "d'aménagements raisonnables" (cf. CDPH ONU et autres textes) ;
- Ces concepts ne peuvent pas être mis en œuvre efficacement sans une bonne compréhension de l'autisme ;
- Les détenteurs du savoir "officiel" sur l'autisme sont les médecins, parce que l'autisme est considéré comme une maladie, ce qui est une erreur fondamentale qui explique pourquoi rien n'avance vraiment en matière d'autisme, surtout en France ;
- Seul un dialogue honnête et respectueux avec les autistes peut permettre les efforts de bonne volonté et de bonne foi, de la part des services publics, pour appliquer réellement et concrètement les mesures que ceux-ci annoncent vouloir activer en faveur des personnes handicapées (et notamment les autistes) pour amoindrir leurs souffrances sociales ;
- Ce dialogue est très difficile, d'une part à cause du peu d'entrain de la plupart des autistes pour entrer en communication avec autrui, mais aussi à cause :
  - o De la réticence générale des pouvoirs publics pour dialoguer avec nous ;
  - o Des limitations intellectuelles de trop nombreux interlocuteurs publics ;
  - o Des incapacités fonctionnelles d'un système administratif archaïque et prévu pour "gérer des masses" au détriment des exceptions humaines ;
  - o De toutes sortes de "Troubles Non-Autistiques" (*selon ma propre terminologie*) (trop nombreux pour être détaillés ici) rendant la communication et la compréhension extrêmement difficiles
  - o (Sans parler, bien sûr, du problème du "Lobby Médico-Social" français, de la mauvaise grâce des fonctionnaires facilement "offensables", etc.)

<sup>4</sup> On m'a même dit que, à cause de leur longueur, mes lettres étaient "impossibles à lire". Pourtant, il m'est possible de les écrire. Or, il est plus beaucoup plus facile de lire que d'écrire. Dès lors : quid ? Mystère non-autistique...

- Dans les rarissimes cas où le destinataire fait l'effort<sup>5</sup> d'émettre une réponse, il commence systématiquement par me demander de donner des exemples des dossiers administratifs au sujet desquels je déplore l'absence de réponses ;
- Je peux comprendre ce réflexe, mais le problème c'est que quand – naïvement et avec ma gentillesse naturelle – je réponds en donnant des exemples, aussitôt (par automatisme non-autistique, je suppose) :
  - Ma demande (relative au problème "NGARA" ou "Mutisme Administratif") est dirigée vers le ministère ou service censé être le moins inadapté pour gérer le dossier donné en exemple (ce qui a pour effet de "débarrasser" le premier destinataire, qui croit devoir ne plus me répondre) ;
  - Si le second destinataire répond, il ne va pas du tout traiter la question du "Mutisme Administratif" (qui, théoriquement, dépasse ses attributions), mais il va éventuellement me parler du problème cité en exemple :
    - De ce fait, mon souci initial ("comment faire pour diminuer les absences de réponses") est totalement perdu dans la manœuvre<sup>6</sup> ;
    - Et par-dessus le marché, de toutes façons les vagues tentatives pour comprendre et régler le "dossier concret" vont vite s'enliser et fatiguer ou agacer le fonctionnaire (peu habitué aux difficultés et aux cas particuliers<sup>7</sup>), ce qui va invariablement se conclure par... une absence de réponse...
    - En plus de cela, souvent on me dit qu'il y a des choses que je serais censé deviner, comme par exemple :
      - "si on ne te répond pas, cela signifie que l'interlocuteur n'est pas le bon" ;
      - "si on ne te répond pas, cela signifie qu'ils ne peuvent pas répondre" ;
      - "si on ne te répond pas, cela signifie qu'ils ne veulent pas répondre"
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que ta lettre n'est pas assez claire" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que ta lettre est trop longue" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que ta lettre n'a pas les formulations standard" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu parles de plusieurs sujets différents" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce qu'ils ne peuvent pas comprendre ce que tu leur racontes" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que c'est trop compliqué pour eux, et que les fonctionnaires sont facilement +désarçonnables<sup>8</sup>+" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu leur a trop écrit : pour eux, ça ressemble à du harcèlement (même si tu écrivais pour des sujets différents, et même si tes lettres étaient le plus souvent des rappels dûs aux non-réponses)" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu n'es pas assez respectueux" ;
      - "si on ne te répond pas, c'est parce que là tu les insultes carrément" ;

<sup>5</sup> (pour ne pas écrire "daigne")

<sup>6</sup> Naturellement, tous ces errements résultent essentiellement de divers Troubles Non-Autistiques, notamment ceux de la catégorie "amalgame et approximation".

(La mauvaise foi et la mauvaise volonté bureaucratiques ne sont pas toujours en cause, à ce stade initial des tentatives de dialogue, c'est-à-dire lors des deux ou trois premiers échanges. Ensuite, les crispations viennent tout compliquer et bloquer.)

<sup>7</sup> (surtout lorsque les difficultés proviennent de ce que je nomme "absence de Prise en Compte Correcte de l'Autisme par le Système Socio-Administratif (PECCASSA)")

<sup>8</sup> (Ce n'est pas de moi...)

- "si on ne te répond pas, c'est parce que tu dis des choses vraies qu'ils ne peuvent pas reconnaître ou commenter" ;
- "si on ne te répond pas, c'est parce que tu as vexé ou déplu"
- Etc.

Mon problème avec tout ça, c'est que moi je ne peux pas m'adonner à la divination non-autistique, car je souffre quotidiennement des amalgames et malentendus qui en résultent.

Aussi, pour tenter "d'avancer" dans toutes mes difficultés avec l'Administration française<sup>9</sup>, je suis bien obligé de "mettre les mains dans le moteur", pour aider les fonctionnaires à statuer de manière moins injuste, en comprenant un peu moins mal ce qui se passe.

Sauf qu'il est impossible, pour moi, de faire comprendre les choses sans dialogue.

Manifestement, mes explications-monologues (comme cette lettre) ne suffisent pas, et j'ai remarqué qu'avec une vraie communication bi-directionnelle, c'est souvent presque "magique", et les difficultés s'évanouissent, dès que l'autorité adverse parvient enfin à "percuter".

A défaut, on reste dans le "dialogue de sourds", "pot de terre contre pot de fer", et au bout de toutes ces années, ce fait de "me faire tourner en bourrique", face à des "murs", est devenu un réel supplice, d'autant plus cruel que la considération et les efforts légitimement attendus par un handicapé sont quasiment inexistant<sup>10</sup>, ce qui aggrave encore l'aberration, l'injustice et la tromperie administratives françaises que je ressens et qui me tourmentent.

Je me rends compte que ma lettre est encore "trop longue" et que "personne ne va la lire"...

Je ne sais vraiment pas comment faire pour me faire comprendre sans m'expliquer.

Je vais donc essayer d'abrégé, en reportant ici - en vrac et en mode brouillon - quelques notes sur des points dont je voulais parler<sup>11</sup> :

- Paradoxe s'adresser à des gens qui ne répondent pas pour leur demander comment obtenir réponses
- Seuls pbms que je ne peux pas régler seul : adm fr
- Pbm de la loi du plus fort (majorité "normale") - exclusion
- Art. 15 DDH 1789<sup>12</sup> - on peut passer par députés - mais répondent pas non plus
- Peut-être questions non adaptées aux possibilités intellectuelles ou aux capacités des services (→ "questions non adaptées aux réponses (possibles)")
- Pour certains sujets (exemple supplice adm, ou droit meilleur état santé mentale) je ne trouve pas à qui m'adresser pour savoir comment obtenir un interlocuteur - mais les adm que je consulte ne me répondent pas, ce qui rend très difficile cette sorte d'enquête
- Rares réponses ne correspondent pas aux questions
- Mur de mutisme et d'exclusion

<sup>9</sup> (qui, en gros, me pourrait la vie)

<sup>10</sup> (voire parfois foulés aux pieds, surtout quand il s'agit de "ministères souverains", comme celui des affaires étrangères, qui se moque bien des autistes – ou encore le ministère de l'intérieur, ou de la "justice", guère mieux)

<sup>11</sup> Après tout, ce n'est pas si important si c'est mal écrit, puisque les gens ne lisent pas, et puisque même quand ils lisent, ils ne répondent pas...

<sup>12</sup> "La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration."

- On passe évidemment sur les AS classiques ne pouvant pas tenir compte de l'autisme (CCAS, MDPH...).
- SAVS TED : quid ? (*voir échanges à la fin des annexes*)
- Grève faim juin 2017 pour obtenir interlocuteur : résultat : pas d'interlocuteur ni de réponse concrète du ministère approché ! (MEAE)

En vous priant de pardonner les maladresses et en regrettant toutes ces contrariétés et souffrances, je vous prie, Madame ou Monsieur le haut responsable présumé, de croire à l'assurance de ma considération désabusée et d'agréer l'expression de mes défectueuses salutations.

Humain authentique dans un monde d'hommes automatiques vagues,  
votre bien désobligé,

**Eric LUCAS**

(signature)

## **8 ANNEXES :**

En annexes, quelques exemples sélectionnés parmi mes très nombreuses tentatives concentrées sur la "NGARA" (au moins 200 depuis le début des années 2000), toutes plus ou moins maladroites, et toutes vaines. En vrac, vu que de toute façon personne ne lira.

Je n'ai pas mis les plus récentes car il y en a trop et je suis fatigué.

*(J'ai cru que suite à mon diagnostic officiel d'autiste je serais enfin soulagé de toute cette chienlit, que je recevrais une aide, mais non : je suis toujours obligé de traîner ce boulet seul.*

*Désolé pour tout, et de toujours ennuyer en essayant de me défendre et de m'en sortir, sans respecter suffisamment le côté tranquille de la vie des fonctionnaires, sans être suffisamment "normal" pour connaître cette tranquillité.)*

## **ANNEXE 1 : LR du 13/10/2003 au PR**

**Eric LUCAS**

**\*\*\***

**69001 LYON**

Monsieur le Président de la République

75 PARIS

URGENT

LR RB 8455 3472 3FR

Demande d'aide urgente

Lyon, le 13/10/2003

Monsieur le Président,

J'ai d'insurmontables problèmes, notamment administratifs, je ne sais pas où m'adresser, j'écris depuis des années mais les administrations ou services publics ne me répondent pas ou refusent de m'aider.

La Maison du Département du Rhône refuse de m'aider.

Le Centre Médico Psychologique n'a aucune assistante sociale à me proposer.

Le Maire de Lyon ne me répond pas. Etc etc (longue liste)

Tous ces problèmes me rendent la vie impossible et je suis en arrêt de maladie depuis des mois.

J'ai l'impression de tourner en rond, j'aimerais résoudre les problèmes mais je ne sais pas où m'adresser. Joindre la longue liste de ces problèmes ne fait généralement qu'aggraver les choses et on me dit que mes lettres sont trop longues ou « impossibles à lire ».

C'est difficile car je suis obligé d'envoyer les lettres au hasard et en plus je sais qu'on ne me répondra pas.

Je vous ai écrit de nombreuses fois mais vous ne me répondez pas.

Je vous en prie aidez-moi à sortir de ce cauchemar.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération

Eric LUCAS

---

## ANNEXE 2 : message du 24/10/2001 à "service-public.fr"

**De:** [EL <e.l@free.fr>](mailto:EL<e.l@free.fr>)

**Para:** [renseignementadministratif@service-public.fr](mailto:renseignementadministratif@service-public.fr)

**Data:** 30/10/2001 16:58:21

**Assunto:** Re: <Ref1702> Néant

bonjour,  
vous n'avez rien écrit entre "> Bonjour," et "> Cordialement." (votre message est vide) : est-ce pour cela que votre message s'appelle "Néant" ?  
c'est une erreur ? un oubli ?  
merci de répondre  
E.LUCAS

----- Original Message -----

From: <renseignementadministratif@service-public.fr>

To: <e.l@free.fr>

Sent: Monday, October 29, 2001 5:49 PM

Subject: <Ref1702> Néant

> Bonjour,

>

>

>

> Cordialement.

>

> --

> S. Rousseau

> Département messagerie

> service-public.fr

>

> -----

> Bonjour,

> Merci de votre réponse.

> Pourriez-vous m'indiquer ce qui empêche la lecture de mon message ? Est-ce un problème technique (absence de paragraphes) ? Dans ce cas je vous suggère d'utiliser le mode HTML et non le mode brut.

> Je joins à nouveau mon message en HTML dans le corps de ce message (ci-après) et en pièce jointe (qu'il suffit d'ouvrir avec n'importe quel traitement de texte).

> Etant donné que j'ai passé 3h à concevoir et rédiger mon message, vous comprendrez que je n'ai ni le temps ni le désir de le résumer.

> Merci de votre réponse, d'avance.



> E. LUCAS

> P.S. : que signifie le "Néant" par lequel vous avez bien voulu libeller notre correspondance ?

> ---

> De: Eric LUCAS - e.l@free.fr - fax 0033 4 78 27 88 50

> Réf.: 20011024 )SP Ingérabilité de l'absence de réponses V1.2.txt

>

> 1er envoi

>

> Destinataire : Service Public, le responsable.

>

> 24/10/2001

>

>

>

> Bonjour,

>

> Je viens de passer 8 heures, non pas pour traiter le fond ni même la forme de mes dossiers litigieux ou problématiques actuellement en cours, mais simplement pour m'occuper des difficultés causées par l'absence de réponses des organismes concernés, essentiellement des "services" publics.

>

> Or, bien qu'utilisant des méthodes modernes et rapides (informatique, internet...) je n'en suis arrivé aujourd'hui qu'à la lettre "D" dans l'ordre alphabétique.

>

> Force m'est donc de constater que, malgré une patience et une ténacité peu communes et dont je m'honore, il ne m'est pas possible, humainement et matériellement, de continuer ainsi dans l'espoir de voir un jour traités ou résolus les problèmes qui d'une manière générale me gênent ou me semblent refléter d'inacceptables injustices, d'autant plus que l'essentiel de mes efforts finit nécessairement par se concentrer sur le traitement de l'absence de réponses adéquates (ou de réponses tout court), qui, persistante, rend ceux-ci quasiment inutiles.

>

> De plus, j'aspire, comme tout un chacun, à une vie normale, composée d'une part non négligeable de loisirs et de détente (exemple : sortir se promener dans la rue).

>

>

>

> Par conséquent, je vous prie de prendre connaissance des considérations suivantes, et des demandes légitimes qui en découlent.

>

> La quasi totalité de mes problèmes initiaux me sont posés par des tiers, auxquels je n'en demandais pas tant ; je n'en suis donc responsable en rien.

>

> L'Administration française qui gouverne mon pays, et à laquelle je n'ai rien demandé a priori, exige de ses sujets qu'ils respectent certaines

règles, parfois contraignantes, afin de favoriser un fonctionnement harmonieux de l'Etat, ce dont elle a la charge et la responsabilité.

>

> Ses principes fondamentaux sont "Liberté", "Egalité", "Fraternité", ce dont je déduis que la Liberté de l'individu (temps libre, loisirs...) est évidemment prioritaire et ne doit être occultée par les tâches nécessitées par le fonctionnement de la dite Administration, notamment lorsque celui-ci est défaillant ; que cette dernière (ou ses représentants) ne saurait évidemment occuper, de fait ou par défaut, une position de supériorité par rapport aux contribuables qu'elle est censée servir (foulant ainsi cyniquement aux pieds le principe d'Egalité dont elle se réclame) ; et qu'enfin elle est tenue de favoriser la notion de Fraternité entre les citoyens mais aussi entre les serviteurs publics et les administrés (ce qui pourrait commencer par des réponses idoines consenties à ces derniers).

>

> Je pourrais aussi invoquer les Droits de l'Homme, dont la Patrie est génitrice, cheval de bataille chevauché avec allégresse lors des parades officielles (notamment à l'intention des regards extérieurs au pays), et oublié ou ridiculisé le reste du temps.

>

> La majeure partie de mes problèmes pourrait être traitée, et nombre d'entre eux résolus, par cette Administration dont c'est précisément la vocation.

>

> Je ne vois pas en quoi l'argument selon lequel, d'une manière générale, la plupart des gens ne font rien pour résoudre de tels problèmes, pourrait m'aider à y parvenir.

>

> Je n'entrevois pas non plus de raison pour préférer étouffer toute ma vie (ou ce qu'il en reste) sous des problèmes et injustices, au lieu de les confier à des instances qui ont été créées justement pour s'en occuper, mis à part bien sûr l'inéluctable découragement résultant de l'opacité, la cécité et la surdité, l'inertie et l'immobilisme administratifs auxquels je me heurte (sans parler des pertes de temps et des délais effarants), entraînant chez toute personne normalement courageuse ou intellectuellement ordinaire un dégoût voire une prostration et un sentiment d'impuissance totale face à une machinerie impitoyable et parfois perverse (j'ai des exemples), ce qui constitue de toute évidence le comble de l'iniquité.

>

> Et qui ne saurait donc, en soi, représenter une raison suffisante pour accepter l'esclavage des problèmes et la loi du plus fort ; et a fortiori si l'on considère que c'est précisément la carence ou l'incurie administrative qui finit par devenir le problème majeur.

>

> De l'inertie évoquée à la mauvaise volonté supposée, voire le mépris, il n'y a qu'un pas, que je me retiens autant que possible de franchir pour l'instant.

>

>

- >
- > Ceci étant posé,
- >
- > Je constate :
- >
- > - que les services publics, dûment consultés, ne s'occupent que rarement des problèmes que je leur confie ;
- >
- > - que lorsqu'ils le font, c'est la plupart du temps au terme d'une campagne harassante de ma part pour les y encourager ;
- >
- > - que le plus souvent, et en général quand cela leur demande un effort dépassant la lettre-type ne résolvant rien, ils ne daignent pas ou plus répondre ;
- >
- > - que l'on est obligé de passer des heures de rédaction stratégique pour construire une lettre dans l'espoir de déjouer les pièges de forme dont ils semblent friands et coutumiers, de même que pour le décodage des rares réponses, qui une fois achevé, révèle des messages tenant en quelques mots voire aucun.
- >
- > Je me base :
- >
- > - sur la définition du service public ;
- >
- > - sur les considérations évoquées ci-dessus et s'appuyant notamment sur les 3 principes fondamentaux de la République mentionnés ;
- >
- > - sur l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789, fondement de la Constitution dont résultent toutes les lois françaises, et dont par conséquent doivent découler les règles de l'Administration ;
- >
- > - si tout cela ne suffit pas, sur les principes innés et universels de justice et d'égalité que nul ne songerait à remettre en question dans ce pays.
- >
- >
- >
- > En conclusion, AU DESTINATAIRE DE LA PRESENTE :
- >
- > - à titre personnel me concernant :
- >
- > 1/ Je demande une réponse écrite pertinente à tout ceci ;
- >
- > 2/ Je demande que me soient expliqués par écrit les motifs pour lesquels on ne me répond pas, d'une manière générale ;
- >
- > 3/ Je demande que soient traités ceux de mes problèmes et dossiers qui ne

sont pas manifestement hors des domaines de compétences d'un quelconque service public, ce dont, le cas échéant, la moindre des politesses serait de m'informer ;

>

> 4/ Je demande à tout lecteur de bien vouloir me communiquer par écrit toute information utile ou nécessaire à cette démarche (notamment si elle doit ou peut être orientée de manière plus appropriée), compte-tenu de l'impalpabilité de mon lien de parenté avec Jupiter et sa cuisse et de mon indigence totale en termes de baguette magique, qui, jusqu'à présent, semblaient seules être à même de faire prospérer intelligemment de telles doléances ;

>

> 5/ Qu'on ne se retranche pas derrière des détails de forme pour éviter les réponses, sachant par ailleurs qu'il suffit de me demander (par écrit et en une seule fois), des éclaircissements sur les éventuels points obscurs de la présente, pour que j'aie la décence de répondre (par la même voie).

>

> - en tant que citoyen français quelconque assujetti à l'Etat français (parfois appelé "Etat-providence") :

>

> A/ Je demande que me soient indiquées les coordonnées (adresse, fax, et adresse électronique) du ou des services administratifs susceptibles de résoudre les problèmes généraux de fonctionnement que j'ai brièvement évoqués ;

>

> B/ Je demande que soient transmises mes diverses requêtes aux services concernés ;

>

> C/ Je demande qu'on m'explique ce que l'Administration pense du sort du "contribuable lambda", qui rédige au mieux une seule lettre toute simple puis abandonne écoeuré, à supposer bien sûr que la présente et les 10 années de labeur qui l'ont suscitée puisse produire quelque effet ;

>

> D/ Le cas échéant, je lui demande de faire le nécessaire, A SON NIVEAU, pour traiter puis faire cesser les dysfonctionnements administratifs considérés, d'une manière générale c'est-à-dire définitivement et pour tout le monde.

>

> Car c'est très pénible.

>

> Par ailleurs, sans vouloir froisser personne et en particulier les fonctionnaires zélés ou soucieux de la poursuite du bien commun en tant qu'objectif, qui existent probablement, j'imagine que le fait que, en France, 15 millions de personnes qui travaillent rétribuent directement ou indirectement 10 millions d'individus dont presque 7 millions d'agents de l'Etat ou de collectivités publiques à leur service pourrait servir de prétexte pour donner à mes préoccupations la suite qui s'impose naturellement.

>

> Merci d'avance.  
>  
> Eric LUCAS  
>  
> - courriel : e.l@free.fr  
> - sinon, télécopie : 0033 4 78 27 88 50  
> - sinon, méthode lente, coûteuse et archaïque (facteur sur son vélo, ou,  
pourquoi pas, pigeon voyageur) : \*\*\*, F-69001 LYON)

>  
> -----  
-----

> P.S.:  
> Les services publics sont au service du public, pas l'inverse.  
> Mais si ceci n'est pas vrai, qu'on m'en informe.  
> Si quelqu'un répond, bien sûr.

> -----  
-----

>  
> IMPORTANT :  
> - si vous recevez ceci par fax, prière de bien vouloir m'indiquer votre  
adresse électronique  
> - si vous recevez ceci par courriel, merci de toujours conserver les  
échanges précédents dans le corps de vos messages  
> - veuillez ne pas mélanger plusieurs sujets distincts dans une même  
réponse  
> - aucune réponse verbale ne peut être enregistrée ; tous les dossiers  
seront traités EXCLUSIVEMENT PAR ECRIT

>  
> -----  
-----

>  
>  
> ----- Original Message -----  
> From: <renseignementadministratif@service-public.fr>  
> To: <e.l@free.fr>  
> Sent: Friday, October 26, 2001 10:21 AM  
> Subject: <Ref1702> Néant

>  
>  
>> Bonjour,  
>>  
>> Nous avons reçu un message de votre part que nous ne pouvons pas lire.  
Nous vous remercions de reposer succinctement votre question.

>>  
>> Cordialement.

>>

>> --

>> T. Michaux

>> Département messagerie

> > service-public.fr

> >

>

---

## ANNEXE 3 : message du 03/12/2001 à un député

**De:** "Eric LUCAS" <[e.lucas@free.fr](mailto:e.lucas@free.fr)>

**Para:** [permanence.chabert@libertysurf.fr](mailto:permanence.chabert@libertysurf.fr)

**Data:** 03/12/2001 14:42:05

**Assunto:** 20011203 )Député - ingérabilité de l'absence des réponses - liste

De: Eric LUCAS - [e.l@free.fr](mailto:e.l@free.fr) - fax 0033 4 78 27 88 00

Réf.:20011203 )Député - ingérabilité de l'absence des réponses - liste

Destinataire :

03/12/2001

Bonjour,

suite à votre absence de réponses à mes télécopies,

je vous ai téléphoné, j'ai eu "Laurent", qui m'explique qu'il vous est difficile de me répondre en l'absence d'illustrations plus concrètes

je vous joins donc une petite liste, non exhaustive, résumant brièvement les problèmes donnant lieu à "l'absence de réponses", qui est le seul problème pour lequel je vous contacte (à moins que vous n'ayez des pistes pour m'aider à traiter les problèmes particuliers exposés dans cette liste, qui contient un peu de tout et donc des problèmes pas très importants, ce dont je vous prie de ne pas me tenir rigueur, n'ayant pas le temps de tout optimiser)

ça ne me dérange pas du tout, dans le cas présent, de me faire tutoyer au téléphone, mais ça me surprend un peu - ce n'est pas grave, je préfère ça à la langue de bois

Merci d'avance.

Eric LUCAS

- veuillez répondre par courriel à : [e.l@free.fr](mailto:e.l@free.fr)

(- si vraiment vous ne pouvez pas répondre par courriel, alors veuillez utiliser l'ancien procédé facsimilé au 0033 4 78 27 88 00)

((- sinon (en dernier recours), méthode lente, coûteuse et archaïque (facteur sur son vélo, ou, pourquoi pas, pigeon voyageur) : Eric LUCAS, \*\*\*, F-69001 LYON (ancienne boîte à lettres en bois relevée de une à dix fois par mois)))

-----

**IMPORTANT :**

- par souci de simplification, je joins à l'avance les deux premiers rappels de ce message ; il vous suffira de les traiter au moment opportun (si par extraordinaire vous répondez normalement à ma demande, soit sous moins d'un mois, merci de ne pas en tenir compte)
- si vous recevez ceci par fax, prière de bien vouloir m'indiquer votre adresse électronique
- si vous recevez ceci par courriel, merci de toujours conserver les échanges précédents dans le corps de vos messages
- veuillez ne pas mélanger plusieurs sujets distincts dans une même réponse
- aucune réponse verbale ne peut être enregistrée ; tous les dossiers seront traités EXCLUSIVEMENT PAR ECRIT

**De:** [EL <e.l@free.fr>](mailto:EL <e.l@free.fr>)

**Para:**

**Data:** 12/11/2001 17:26:59

**Assunto:** RAPPEL 2

Bonjour,

Je n'ai toujours aucune réponse de votre part, malgré le précédent rappel.

Pourquoi ?

Merci de bien vouloir reconsidérer mon dossier, ou m'informer des difficultés rencontrées afin que je puisse faire le nécessaire.

Eric LUCAS

(si vous avez répondu, veuillez ne pas tenir compte de ce rappel)



**De:** [EL <e.l@free.fr>](mailto:EL<e.l@free.fr>)

**Para:**

**Data:** 12/11/2001 17:48:29

**Assunto:** RAPPEL 1

---

Bonjour,

Je n'ai toujours aucune réponse de votre part.

Merci de bien vouloir reconsidérer mon dossier.

Eric LUCAS

(si vous avez répondu, veuillez ne pas tenir compte de ce rappel)

---

## ANNEXE 4 : LR du 06/12/2001 à la Maison du Département 69

De: Eric LUCAS - e.l@free.fr - fax 0033 4 78 27 88 00

Réf.: 20011206 )MDep - LRAR - dernier rappel.txt

Destinataire : Conseil Général du Rhône - Maison du Département du Rhône - Assistante sociale - 18 rue Neyret 69001 LYON

LRAR N° RA 2205 3106 5 FR

06/12/2001

Bonjour,

Après tant d'années de vaines recherches, j'avais enfin trouvé quelque espoir avec le rendez-vous que vous m'aviez donné à propos du problème "ingérabilité de l'absence des réponses".

Malheureusement, contrairement à vos promesses, vous ne m'avez jamais rappelé.

Vous n'avez même pas daigné répondre à mes très nombreuses télécopies subséquentes (dûment mémorisées dans les historiques des serveurs télématiques), par lesquelles je m'inquiétais à propos de vos absences de réponses réitérées.

Il est désormais patent que vous ne souhaitez pas m'aider.

Même une simple lettre de réponse négative, ou de quoi que ce soit d'autre, semble encore requérir trop d'efforts de votre part.

J'en prends acte, une deuxième fois, par cette LRAR.

Vous ne pourrez pas dire que je n'ai pas été patient, ou que je n'ai pas su y mettre les formes de politesse et autres.

Une dernière question, au cas où un miraculeux dernier sursaut d'humanité vous animerait subrepticement et par mégarde :

POURQUOI TANT DE MEPRIS ?

J'attends, comme toujours, vos réponses, y-compris à cette question.

Merci d'avance.

Eric LUCAS

- veuillez répondre par courriel à : e.l@free.fr

(- si vraiment vous ne pouvez pas répondre par courriel, alors veuillez utiliser l'ancien procédé facsimilé au 0033 4 78 27 88 00)

((- sinon (en dernier recours), méthode lente, coûteuse et archaïque (facteur sur son vélo, ou, pourquoi pas, pigeon voyageur) : Eric LUCAS, \*\*\*, F-69001 LYON (ancienne boîte à lettres en bois relevée de une à dix fois par mois)))

-----

IMPORTANT :

- par souci de simplification, je joins à l'avance les deux premiers rappels de ce message ; il vous suffira de les traiter au moment opportun (si par extraordinaire vous répondiez normalement à ma demande, soit sous moins d'un mois, merci de ne pas en tenir compte)

- si vous recevez ceci par fax, prière de bien vouloir m'indiquer votre adresse électronique

- si vous recevez ceci par courriel, merci de toujours conserver les échanges précédents dans le corps de vos messages

- veuillez ne pas mélanger plusieurs sujets distincts dans une même réponse

- aucune réponse verbale ne peut être enregistrée ; tous les dossiers seront traités EXCLUSIVEMENT PAR ECRIT

## ANNEXE 5 : message du 18/03/2002 à divers services de l'Administration

De: Eric LUCAS - e.l@free.fr

Réf.: 20020318 )'ADMINISTRATIONS' - au secours

1er envoi

Destinataire : (voir l'adresse email de l'administration qui a reçu ce message) - LE RESPONSABLE

18/03/2002

Bonjour,

Suite à mes diverses demandes écrites précédentes par email, fax et/ou courriers etc, et restées sans réponse pertinente, je vous prie de bien vouloir m'aider.

Je ne sais plus du tout où m'adresser ; le député Henri Chabert ne répond pas à mes divers rappels, l'assistante sociale de la maison du département non plus, y compris à une lettre recommandée, pas plus que le Maire, le Préfet, le Médiateur, la DDASS, Service-Public.fr, le premier ministre, le président de la république et ainsi de suite.

Cela fait des années que je m'adresse en vain aux diverses administrations dans le but de résoudre divers problèmes de la vie courante, cela me prend un temps fou et sans résultat.

Ci-joint une de mes lettres sur la non-gérabilité de l'absence de réponse des administrations, ainsi qu'une liste très résumée des problèmes considérés, qui n'est plus à jour et qui mélange des problèmes importants avec d'autres qui le sont beaucoup moins ; veuillez ne pas m'en tenir rigueur car la situation est déjà assez difficile comme ça et je n'ai pas le temps de faire dans la perfection avec des listes personnalisées en fonction du type d'interlocuteur.

En conclusion, mon souci est d'abord de trouver des services publics adéquats et qui répondent concrètement, pour ensuite envisager la résolution des problèmes concrets à la base de mes démarches.

Le même problème se pose avec les entreprises privées ou semi publiques (transports, téléphone, etc etc).

Pouvez-vous SVP me conseiller ou m'orienter ?

Si oui, allez-vous me répondre par écrit ?

Si vous ne pouvez rien faire pour moi, pourriez-vous au moins me donner un semblant de piste ?

Merci d'avance.

Eric LUCAS

- veuillez répondre par courriel à : [e.l@free.fr](mailto:e.l@free.fr)

(- si vraiment vous ne pouvez pas répondre par courriel, alors veuillez utiliser l'ancien procédé facsimilé au 0033 4 78 27 88 00)

((- sinon (en dernier recours), méthode lente, coûteuse et archaïque (facteur sur son vélo, ou, pourquoi pas, pigeon voyageur) : Eric LUCAS, \*\*\*, F-69001 LYON (ancienne boîte à lettres en bois relevée de une à dix fois par mois)))

-----  
IMPORTANT :

- par souci de simplification, je joins à l'avance les deux premiers rappels de ce message ; il vous suffira de les traiter au moment opportun (si par extraordinaire vous répondez normalement à ma demande, soit sous moins d'un mois, merci de ne pas en tenir compte)

- si vous recevez ceci par fax, prière de bien vouloir m'indiquer votre adresse électronique
  - si vous recevez ceci par courriel, merci de toujours conserver les échanges précédents dans le corps de vos messages
  - veuillez ne pas mélanger plusieurs sujets distincts dans une même réponse
  - aucune réponse verbale ne peut être enregistrée ; tous les dossiers seront traités EXCLUSIVEMENT PAR ECRIT
-

## ANNEXE 6 : email du 04/10/2002 au Maire de Lyon

**De:** [EL <e.l@free.fr>](mailto:EL<e.l@free.fr>)

**Para:** [najet.jaouadi@mairie-lyon.fr](mailto:najet.jaouadi@mairie-lyon.fr)

**Data:** 10/04/2002 10:06:38

**Assunto:** 20020410 )Mairie - rappel et résumé du problème

Attn. Cabinet du Maire

Bonjour,

Suite à mon appel de ce jour, merci de bien vouloir regarder les éléments joints.

La plupart de mes demandes envers la Mairie reçoivent des réponses, sauf la plus importante, pour laquelle vous m'avez demandé des précisions (fichier jpg) que j'ai fournies (fichiers tif).

Je vous joins à nouveau la liste des problèmes, ancienne et non exhaustive, en .doc. (uniquement à titre d'illustration non indispensable).

Je rappelle que ma présente requête a pour but de trouver un interlocuteur susceptible de résoudre le problème des l'absence de réponses, afin, ensuite, d'envisager la résolution des problèmes de base. (et surtout pas une personne qui va me recevoir pour bavarder puis me dire qu'elle ne peut rien faire et me promettre de s'en occuper, sans rien faire ensuite)

En d'autre termes je ne demande pas une personne qui s'occuperait de régler tous mes problèmes (quoique je ne dirais pas non), mais uniquement qu'on trouve une solution pour que tous ces gens me répondent, par écrit bien sûr.

Je suis prêt à envisager des procédures judiciaires, vu que j'attends et que je m'époumone en vain depuis des années.

Je suis obligé d'être méthodique et de limiter au maximum les courriers avec timbres (snail mail) et les déplacements, car je n'arrive déjà pas à m'en sortir même juste par emails, question temps. Donc si ma demande ne peut être satisfaite par la Mairie, il suffit de me l'écrire pour que je puisse supprimer cette piste et mieux progresser sur les autres.

Tous les autres renseignements (adresse, etc) sont en pièces jointes.

Merci

Salutations

Eric LUCAS

---



## ANNEXE 7 : lettre du 07/11/2015 au PR (envoyée aussi en LR)

ERIC LUCAS

- Autiste à Haut Potentiel-  
né le \*\*\* à \*\*\*

[e.l@free.fr](mailto:e.l@free.fr)

Message du 7 novembre 2015

pour

Monsieur le Président de la République

[courrier.president@elysee.fr](mailto:courrier.president@elysee.fr)

20151107 EL ) PR NGARA (Non-Gérabilité de l'Absence de Réponses de l'Administration)- recherche de solutions

Le 7 novembre 2015

Monsieur le Président

Je suis autiste reconnu handicapé à 50-79% par la CDAPH 13.

Je vous prie de m'aider à trouver comment faire pour expliquer aux services publics (et à vous) que je n'arrive pas à trouver le moyen d'obtenir d'eux des réponses adaptées, ou des réponses tout court.

L'Elysée lui-même ne répond pas sur ce sujet, et je retrouve même des lettres et courriels que je vous ai envoyés en 2000, 2001, 2002, 2003 etc et pour lesquels j'attends toujours des réponses.

C'est à croire que je suis dans une sorte de "liste noire" quelque part (ce que je vous prie d'ailleurs de confirmer ou infirmer).

Si je demande, ce n'est pas pour embêter, c'est parce que je ne trouve pas les réponses.

Si je les trouvais aux niveaux départementaux, je n'aurais aucune raison d'aller chercher, auprès de vous, des réponses que j'aurais déjà.

Sans ces réponses, je ne vois pas comment traiter les problèmes (essentiellement administratifs) qui me sont infligés.

Il ne convient pas de me répondre en me disant "j'ai chargé tel ministre ou tel préfet de vous répondre" car

généralement ils ne répondent pas, et lorsqu'ils le font, c'est hors sujet ou inutile ou excluant.

Je crois être assez grand pour contacter moi-même (et sans considérer l'Elysée comme un « centre de tri et de réexpédition ») les services départementaux ou ministériels directement ; je le fais, et puisqu'ils ne me répondent pas il est naturel que je m'adresse aussi à vous.

Etant donné que vous n'allez probablement pas me répondre, je vous prie d'essayer de comprendre à quel point cette situation n'est pas gérable pour moi.

La preuve c'est que ça dure depuis plus de 20 ans (j'aurais presque de quoi écrire un livre rien qu'avec le « dossier NGARA », et les lettres que je retrouve aujourd'hui, de 2000 par exemple, mentionnent déjà que ça dure depuis des années et que c'est « non gérable »).

Je bénéficie maintenant d'une assistance spécialisée (puisque je suis autiste) mais celle-ci ne peut pas tout gérer, et il me semble que même si mes messages ne sont peut-être pas "correctement formatés", vous pourriez au moins répondre, et ne pas laisser les gens "différents" constamment sur une sorte d'Îlot du Mépris Administratif (forme d'exclusion très pénible).

Parmi les dizaines de courriels ou lettres que je vous ai envoyées, je remarque particulièrement un message du 30 août 2015, auquel j'attends une réponse en vain, comme presque toujours.

(Et je le joins à cette LR – et je joins aussi une lettre du 13/10/2003 – et, indépendamment du problème NGARA, naturellement j'ai besoin que des solutions soient apportées aux problèmes concrets décrits dans mes vaines lettres, et qui pour la plupart me sont imposés (de manière erronée) par l'administration).

(On me dit que mes lettres sont trop longues, que j'écris trop... - on préférerait sans doute que je souffre en silence, alors excusez-moi...).

Je demande à toute personne lisant ceci de m'expliquer comment obtenir des réponses des services publics (et de l'Elysée) et que si "ils ne liront pas ta lettre" et "personne ne te répondra", alors, comment on fait ? Faut-il juste subir, sans chercher des solutions, sans déranger ??...

Dans l'espoir d'une réponse (adaptée et utile) de quelqu'un, ou de vous, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération (ou, si vous répondez, de ma respectueuse considération).

N.B. : cette lettre est intitulée (en partie) « recherche de solutions » : je sais que l'Elysée n'est pas là pour fournir « magiquement » des solutions à tout ; cependant, en ce qui concerne le sujet de l'absence de réponses de l'Elysée, il me semble que ce sont les intéressés (vous) qui sont les mieux placés pour savoir ce qui se passe et comment faire, et c'est pourquoi il me semble « logique » de vous écrire pour ce sujet qui vous concerne directement.

Et si quelqu'un me dit comment faire pour communiquer efficacement avec vous (et non pas en vain durant des décennies) alors ensuite il me suffira d'appliquer la « recette » aux autres organismes.

**Eric LUCAS**

Autiste à Haut Potentiel (sauf pour les choses non-naturelles ou non-cohérentes)

(signature)

Il est très facile de me joindre par courrier électronique classique, à **e.l@free.fr**

Je ne peux pas gérer le courrier papier, mais si cela vous empêche de me répondre, je vous prie de bien vouloir me l'indiquer (par courriel), et j'essaierai de trouver une solution adaptée à cette contrainte qui me dépasse, par le biais d'une adresse postale qui pourrait me faire suivre une lettre en papier.

Généralement, on m'envoie ces lettres en "pièce jointe" par courriel.

---

## **ANNEXE 8 : emails de septembre 2016 (et de ce jour) avec le SAVS TED**

**et surtout, tout à la fin, projet de lettre "20160907 Nouvelle approche pour expliquer mes demandes (et pour trouver qui pourrait répondre)" , jamais envoyée (faute de pouvoir mettre en œuvre l'assistance nécessaire, et de trouver à qui l'envoyer – malgré mes efforts surhumains pour cela), et censée permettre de mieux comprendre ma conception du "problème NGARA" en distinguant bien les "problèmes de base" (dossiers concrets) du problème de communication et de mutisme administratif lui-même**

----- Message transféré -----

De : **Eric LUCAS** <el@ericlucas.org>

Date : 24 septembre 2017 à 23:47

Objet : 20170924 (20160907) NGARA - Recherche assistance - Nouvelle approche pour expliquer mes demandes (et pour trouver qui pourrait répondre)

À : \*\*\*@\*\*\*.org, \*\*\*, francais.rio-de-janeiro-fslt@diplomatie.gouv.fr, <\*\*\*@diplomatie.gouv.fr>, \*\*\*@diplomatie.gouv.fr, <\*\*\*@gmail.com>

Cc : \*\*\*@orange.fr, \*\*\*@free.fr

**pour :**

- **SAVS TED \*\*\***
- **Consulat France Rio**
- **SE PH (adresse email ???)**
- **"je sais pas qui"**

Bonjour

Je viens de retrouver par hasard le fameux email jamais envoyé à personne et pour lequel je demande assistance (plus bas)

*(email du 7 septembre 2016 - déjà 1 an ! - utilisant "une nouvelle approche" avec "2 niveaux")*

**SAVS :**

J'ai expliqué que je ne pouvais pas répondre à "*vous devez avant tout définir à qui est adressé ce message ?*" puisque précisément mon problème c'est que je ne sais pas "QUI" et ce n'est pas faute de demander, même avec une grève de la faim.

Cette question m'a "tué" (épuisé) et bloqué, c'est pourquoi c'est resté dans l'abandon pendant des mois. L'aide dont j'ai besoin, c'est aussi de me rappeler les choses.

Je ne peux pas mémoriser suffisamment toutes ces saletés administratives, ça me pollue.

Je re-précise à nouveau que mon problème par rapport au titre de séjour de mon ami n'est pas tant le titre en lui-même, mais surtout la souffrance liée au maintien des injustices liées à ce dossier, et à l'absence d'aide publique pour y mettre fin. Je crois avoir assez largement clarifié le distingo depuis ma grève de la faim de juin 2017, mais si ce n'est pas encore assez clair, surtout, dites-le moi, ce qui m'évitera de nouvelles crises de nerfs si on vient encore me dire que c'est à mon ami ou à la Pref\*\*\* de régler ce problème (de souffrance psychique due aux injustices du dossier).

Concernant :

- "*pour la demande l'aide juridictionnelle : vous devez écrire au Tribunal de Grande Instance de \*\*\**"

--> Je suis allé en personne là-bas pour y recueillir un formulaire antique dont je ne sais que faire - Vous

m'avez renvoyé un formulaire semblable, mais je suis bloqué avec les formulaires, il faut m'accompagner de manière proactive, et pas espérer que je vais moi-même ressortir le sujet, d'autant plus que je ne sais même pas à quel dossier se réfère cette demande d'AJ, et que par dessus le marché l'AJ ne fonctionne pas pour les demandes de titres de séjour (même si je ne suis pas directement concerné) et tout ça suffit pour me bloquer. J'ai besoin d'une vraie aide de gens qui m'aident pour de vrai, pas juste pour faire "juste leur travail" en suivant des règles qui méconnaissent l'autisme.

- "Pour la demande de documents manquants (copies des arrêtés) : vous devez écrire (via le modèle de lettre que je vous ai transmis lors de mon dernier mail) à la CADA."

--> Là aussi je suis bloqué puisque j'ai déjà fait plusieurs demandes de ce type auprès de la CADA, depuis plusieurs années, en vain, et même avec des recommandés. Il y a même des lettres où j'essaie de leur demander pourquoi ils ne me répondent pas.

Tout ça est une histoire de fous kafkaïenne, j'ai besoin d'une vraie aide efficace et suivie, active, pas d'une aide minimale asservie à mes initiatives en direction du SAVS, qui sont soit par email et apparemment trop nombreuses, soit autrement et... je ne sais pas... je suis fatigué, j'ai besoin d'une vraie aide sincère, pas de devoir jouer au chat et à la souris avec le SAVS ou je ne sais pas qui.

Il faut des gens qui m'aident pour de bon, pas un organisme qui utilise les mêmes principes "mécaniques" que l'administration.

J'en ai ras le bol de devoir me défendre tout le temps.

Je demande qu'on règle les problèmes.

Et surtout, qu'on ne vienne pas me dire qu'un mandataire pourrait m'aider, alors que presque tous mes problèmes sont des litiges avec l'Etat, et que le mandataire ne fera rien contre l'Etat, au contraire, et me priverait de mon autonomie, ce qui est exactement le contraire du but recherché. Tout ça est absurde, n'importe quoi, typiquement non-autistique.

Je demande, encore une fois, assistance aux destinataires de cet email, pour rendre mon "long email" (plus bas) productif.

Au moins pour l'envoyer.

Au moins pour savoir à qui l'envoyer.

Déjà que c'est assez énervant de ne pas recevoir de réponses, je ne peux pas me permettre de faire des lettres pour ne même plus les envoyer, ça devient vraiment pire que n'importe quoi.

Si je n'ai pas compris quelque chose, expliquez-moi.

Merci.

Eric LUCAS

<http://ericlucas.org>

24/09/2017

---

**De :** Eric LUCAS <[e.l@free.fr](mailto:e.l@free.fr)>

**Envoyé :** mardi 13 septembre 2016 21:34

**À :** \*\*\*; \*\*\* ; \*\*\*

**Objet :** RE: 20160907 Nouvelle approche pour expliquer mes demandes (et pour trouver qui pourrait répondre)

Je suis désolé mais j'ai abandonné tout espoir de me faire comprendre ici.

Je demande (à personne, puisque personne n'est compétent) un traducteur en langue arabe ou portugaise ou espagnole, pour ensuite me faire traduire par les services appropriés.

Ou je vais essayer de les contacter directement, en espagnol.

Pouvez-vous me donner leur contact ?

(Les trucs qui aident les étrangers dans les démarches adm en France. Ca existe.)

Muchas Gracias.

Eric LUCAS

---

Subject: RE: 20160907 Nouvelle approche pour expliquer mes demandes (et pour trouver qui pourrait répondre)

Date: Thu, 8 Sep 2016 11:00:57 +0200

From: \*\*\*@\*\*\*.org

To: [e.l@free.fr](mailto:e.l@free.fr)

Bonjour,

Concernant votre demande d'aide à la traduction : vous devez avant tout définir à qui est adressé ce message ? La traduction dépendra beaucoup de cela ... On ne fait pas le même message pour différentes demandes, en pensant que tous les interlocuteurs liront l'ensemble du message alors qu'ils ne sont concernés que par une partie.

Définir donc les interlocuteurs en fonction de chaque demande et rédiger un message correspondant à celle-ci.

- S'il s'agit de la demande de titre de séjour, les interlocuteurs concernés sont : la préfecture \*\*\*, la DDD (cf \*)
- Pour la demande l'aide juridictionnelle : vous devez écrire au Tribunal de Grande Instance de \*\*\*
- Pour la demande de documents manquants (copies des arrêtés) : vous devez écrire (via le modèle de lettre que je vous ai transmis lors de mon dernier mail) à la CADA.

\*Concernant votre message « J'ai reçu 1 réponse "productive" : le SAVS m'a confirmé (deux fois) qu'ils ne peuvent rien faire pour le problème titre de séjour (1C), mais sans pour autant me dire "QUI" est chargé de m'aider pour ça. » : il vous a été dit que c'était à la personne qui demandait le titre de séjour de faire les démarches, donc à \*\*\* lui-même. Le SAVS reste disponible pour lui fournir les documents dont il a besoin vous concernant et pour échanger avec les interlocuteurs de M.\*\*\* si besoin de clarifier certains points.

Bien cordialement,

\*\*\*

Educatrice Spécialisée en charge de l'accompagnement social  
SAVS – TED

**De :** Eric LUCAS

**Envoyé :** mercredi 7 septembre 2016 12:00

À : \*\*\* ; \*\*\*

Objet : 20160907 Nouvelle approche pour expliquer mes demandes (et pour trouver qui pourrait répondre)

*Demande d'aide à la traduction pour le SAVS (et \*\*\*)*

*projet de message envoyé individuellement (à qui ? toujours les mêmes, puisque je ne sais pas à qui)*

----

Madame / Monsieur

Au vu du caractère vain (et fatigant pour tous) de mes très nombreuses demandes, et dans le but d'éviter de recourir à une grève de la faim pour obtenir des réponses, je vais tenter de m'expliquer autrement, de manière plus explicite et plus précise.

En effet, ce qui est évident pour moi ne l'est pas forcément pour les autres.

Je suis autiste (Asperger). Donc j'ai des "problèmes sociaux", dus à des "référentiels" et des façons de penser (et de vivre) différentes.

J'ai réglé les problèmes de "communication humaine" (avec les individuels communiquant en mode humain/sincère).

Je ne peux pas régler les problèmes de "communication non-humaine", c'est à dire artificielle, administrative, employée par l'administration et les entreprises, parce que celle-ci m'est imposée par la force et que, étant profondément "humain naturel" (puisque autiste), il m'est impossible de m'y adapter.

### **NIVEAU 1 ("problèmes de base")**

Ceci fait que depuis très longtemps je suis victime de "Troubles Socio-Administratifs", dont je ne retiens ici que trois principaux :

1A/ *(Depuis plus de 22 ans) (ça fait beaucoup, non ???)*

Le **problème général de communication** que j'appelle "**NGARA**" (Non-Gérabilité de l'Absence de Réponses de l'Administration) ;

(j'en ai des classeurs entiers - j'ai même prévu un livre : "Lettres à des Moulins à Vent" (et, non, ça me m'amuse pas ; non, je n'ai pas que ça à faire))

1B/ *(Depuis 22 ans)*

Le problème de la souffrance continue et latente due à l'injustice, la non-justification, le mépris, le refus d'aide, l'impossibilité de m'en sortir, de me faire entendre et comprendre, de faire valoir mon bon droit et d'obtenir réparations, le sac de noeuds et finalement le "cauchemar" ou la "torture mentale" générés par la "**séquestration médico-administrative**" **qui m'a été imposée pendant 15 mois (hospitalisation sous la contrainte)** par l'Etat français, elle-même née de l'incompréhension médicale due au "problème de communication" et à l'ignorance imbue des médecins lors de ma demande d'aide auprès d'eux, elle-même résultant de ma souffrance et de mon "impossibilité de vivre" avec tous ces problèmes de communication, que je leur citais comme problème principal ;

1C/ *(Depuis 14 ans)*

Le problème de la souffrance ou torture mentale absurde, injuste, idiote et inutile, constituée par l'imposition administrative de contraintes liées au concept "**titre de séjour**" à mon ami-soutien-de-vie étranger, dont la relation m'a permis et me permet toujours d'avoir un "trait d'union" avec la société, ce

qui est fondamental pour moi (comme une sorte de cordon ombilical) (*je précise ça pour ceux qui n'auraient pas encore remarqué à quel point c'est important pour moi, avec mes centaines de lettres, et qui croient encore que "le problème de mon ami n'est pas mon problème"*).

Depuis le 24 juin 2002 et le premier refus de visa, c'est une histoire de souffrance, aggravée par le fait qu'il faut encore et encore toujours réexpliquer les choses aux gens qui voudraient aider, pour qu'au final ils en arrivent à la même conclusion :

- il y a évidemment injustice (par exemple par rapport à l'accord \*\*\* donnant la carte de séjour de 10 ans aux couples mariés au bout de seulement un an) ;
- cette situation n'est pas tenable (et depuis très longtemps !!) ;
- on ne peut pas s'en sortir autrement que par des mesures dérogatoires, car ni lui ni moi ne sommes capables d'entrer dans les "cases" prévues, et ce depuis le début.

*(J'en peux plus d'expliquer toujours la même chose année après année et de parler à des murs !)*

En ce qui concerne le rapport avec l'autisme dans tout ça, pour moi il est évident puisqu'il s'agit d'une relation avec un autiste et que cette relation change tout, et que mes tentatives pour aider mon ami sont généralement contre-productives (trop long à expliquer) mais de toute façon le Dr \*\*\* a "expertisé" cette affaire et peut expliquer ou du moins confirmer que l'autisme est bel et bien de la partie, et en tous cas à prendre en compte, ce qui n'est pas possible par l'administration en matière de titre de séjour, d'autant plus que c'est moi qui suis autiste et non pas mon ami.

C'est difficile à expliquer et à comprendre (j'ai néanmoins réussi à le faire dans certains textes, qu'il faudrait retrouver), mais tout ce que je vois c'est qu'il y a problème et souffrance interminable, à laquelle nous ne voyons pas vraiment de "calendrier de sortie", et c'est ça je plus désespérant. Cela renvoie au même cauchemar que lors de la séquestration à l'hôpital : l'impossibilité (y-compris pour "le système") de savoir QUAND le calvaire va enfin s'arrêter (auquel cas il "suffirait" de s'armer de patience", et ce serait moins désespérant - à défaut, il y a vraiment de quoi devenir fou). Tout ce cauchemar est bien sûr totalement inutile. Le 27 avril 2001 j'ai voulu que mon ami ait une vie de qualité en France et je lui ai promis de tout faire pour l'aider, c'est aussi simple que ça. La notion de "communauté de vie" est secondaire. Malheureusement ça n'a toujours pas commencé, 15 ans après. Tout n'est pas de faute de l'administration, mais ce calvaire administratif obère toute tentative pour progresser.

Je ne vais pas développer ici ce cauchemar, il y a des kilos de lettres et de documents que naturellement "personne ne peut lire" : si quelqu'un lisait "juste 10%" (en une journée) il dirait "mais enfin bon sang qu'est-ce que c'est que cette histoire, laissez-les vivre" et il prendrait une décision : c'est ce qui arrive de temps en temps et c'est pour ça que depuis 14 ans le dossier vivote tout de même et que personne ne s'est encore suicidé. C'est encore arrivé récemment quand le chef de cabinet pref \*\*\* a "percuté" en lisant mon premier courriel et a immédiatement donné la 5ème carte d'un an, qu'on pleurerait en vain pour avoir depuis 3 ans auprès de cheffailons aux compétences insuffisantes (ce qui aurait pu durer encore très longtemps, d'où l'intérêt VITAL de persister à envoyer toutes ces "bouteilles à la mer").

Tout ça est vraiment une histoire de fous totalement indéfendable par l'administration.

Quant au Défenseur des Droits, Mme \*\*\* a dès la première conversation téléphonique détecté qu'il y avait injustice, et promis de s'en occuper en urgence, mais comme toujours rien n'a été fait, ce qui rajoute encore de l'huile bouillante sur une plaie qui déjà n'en peut plus depuis longtemps, et provoque des accès de fureur que bien sûr personne ne comprend, et qui aggravent la situation, etc etc (c'est toujours comme ça, depuis le début).

Tout ce que je vois c'est que les gens normaux vivent tranquillement, et que moi je traîne ces boulets (1A/1B/1C), apparemment à vie, à cause de l'impéritie administrative, du refus de prendre les mesures nécessaires.

Tout ça est totalement absurde, et l'absurdité, pour un autiste, c'est de la souffrance mentale.

Bref, c'est un cercle vicieux débile et une torture mentale sans nom. Si vous ne me croyez pas, demandez-vous si je ferais tout ça si ce n'était pas un énorme problème. Je suis déjà débordé par tout ce que je fais



par ailleurs pour les autistes, donc si j'essaie de me défendre aussi sur le plan personnel ce n'est pas parce que je m'ennuie ou "pour embêter".

Il est EVIDENT que je ne parviens pas, seul, à trouver des solutions. Sinon, depuis tout ce temps, ça se saurait.

Puisqu'il y a torture, et que je ne peux pas trouver les solutions seul, il faut bien que je demande de l'aide à quelqu'un.

Donc j'écris, j'écris... Un peu au hasard, comme des bouteilles à la mer, en me disant qu'à force je finirai par tomber sur quelqu'un qui... (et parfois ça marche un peu). Qu'est-ce que je peux faire d'autre, franchement ?? Rester comme ça toute ma vie et accepter l'inacceptable?

## NIVEAU 2 ("recherche d'assistance")

Donc ce que je demande en ce moment, c'est une ou plusieurs personnes pour m'aider à "avancer" avec ces problèmes (1A/1B/1C).

Mais puisque pour rechercher ça je suis obligé d'essayer de communiquer, on tombe directement sur le "problème de communication", autrement dit la "non-réponse" (j'ai envoyé 80 demandes en 2016, sans pour autant obtenir la réponse à la même question : "QUI ?").

J'essaie maintenant d'analyser ce problème de communication :

- apparemment (d'après quelques "indices" que j'ai réussi à obtenir par le SAVS et \*\*\*) les personnes à qui j'écris (ou la plupart d'entre elles ?) :

-- sembleraient considérer qu'elles ne sont pas compétentes (et tout ça reste à prouver, car si un député n'est pas compétent, je ne comprends plus) et/ou qu'elles ne sont pas tenues de me répondre (et apparemment, selon les principes non-autistiques, je serais obligé de deviner tout ça... alors qu'il suffirait de le dire clairement) :

--- pour les problèmes 1A/1B/1C, ce qui fait qu'apparemment les destinataires ne voient pas que ce que je demande ce n'est pas leur aide pour ces problèmes (*par exemple la Cheffe de Projet autisme ne s'occupe pas du droit au séjour, le Chef de Cabinet pref \*\*\* ne s'occupe pas d'autisme ni de la Pref \*\*\* etc*), mais une **"personne qui"** ou un "service qui" pourrait m'assister pour m'en sortir avec ces problèmes 1A/1B/1C.

Il faut être logique : je passe mon temps à demander, et le peu de réponses indirectes que je reçois c'est "tu t'adresses aux mauvaises personnes", donc je dois être méthodique et précis (CAR JE VEUX METTRE FIN A CES CAUCHEMARS) et je dois donc tenter de trouver "les bons interlocuteurs".

On ne peut pas en même temps me reprocher de m'adresser aux mauvais interlocuteurs, et en même temps me reprocher de chercher les bons, mais seulement auprès de QUI rechercher ??? Je n'ai pas de baguette magique, je ne vais pas envoyer une bulle au Pape ou un message dans une sonde spatiale pour les martiens, donc je n'ai d'autre solution que de demander conseil AUX PERSONNES QUE JE CONNAIS ET QUI SEMBLENT LES MOINS INADAPTEES pour qu'au moins elles me donnent des pistes pour "demander ailleurs" ! M'enfin c'est quand même pas si dur à comprendre quoi...

J'ai déjà demandé à PLEIN de gens. Là il me reste juste "les moins inappropriés". Qu'est-ce que je fais pour trouver "qui peut m'aider", je passe une annonce dans le journal ? J'ai même demandé aux consulats des pays où je passe ! (Qui évidemment, quand ils répondent, bottent en touche directement puisqu'ils ne

peuvent pas répondre sans savoir pour QUOI (1A/1B/1C) je demande assistance, donc dès que je leur dis (1A/1B/1C) ils répondent automatiquement que ce n'est pas eux. Par exemple on me dit que pour le titre de séjour il faut voir la pref. Mais enfin bon sang ce n'est pas ça que je demande, mais une ASSISTANCE pour régler ça ! A moins que (par ailleurs) la fourniture de cette assistance soit du ressort de la pref ? Qu'est-ce que j'en sais moi ??!).

Evidemment, si le peu de "destinataires les moins inappropriés" que j'ai pour l'instant ne répondent jamais, même pour me suggérer d'autres interlocuteurs (alors que c'est justement ce que je demande explicitement : "qui peut m'aider" et "si vous ne pouvez pas me dire qui, alors à qui puis-je m'adresser pour demander ?"), c'est un cercle vicieux, on ne s'en sort jamais. Histoire de fous, torture etc.

Moi, si je recevais plusieurs dizaines d'emails, au bout de 20 ou 30 je me fendrais d'un message du type "je ne peux vraiment rien pour votre problème" et/ou "je ne sais pas qui vous conseiller", et au moins avec ça je peux avancer, et réduire la liste des destinataires (et donc "agacer" moins de monde - ce qui n'est pas un but, évidemment).

Pour l'instant, une seule personne l'a fait : \*\*\* de la HAS. De ce fait, je ne lui écris plus. C'est simple, net, propre.

Je ne sais pas pourquoi les autres n'en font pas autant, et me laissent tourner en bourrique comme ça, et en plus tout le monde s'énerve. Est-ce que c'est si difficile pour les Non-Autistes de dire les choses ?

J'ai reçu 1 réponse "productive" : le SAVS m'a confirmé (deux fois) qu'ils ne peuvent rien faire pour le problème titre de séjour (1C), mais sans pour autant me dire "QUI" est chargé de m'aider pour ça. Je crois que personne n'arrive à comprendre que ce n'est plus ni moi ni encore moins mon ami qui allons contacter je ne sais quelle aide juridictionnelle ou je ne sais quoi, ça fait des années que je me tue à répéter que la corde est cassée depuis longtemps, les circuits neurologiques relatifs à ce cauchemar sont grillés depuis longtemps, donc de grâce qu'on en nous fasse pas éternellement recommencer à partir de zéro !! (associations en vain, explications en vain, députés bla bla bla, toutes ces choses inutiles qui nous ont déjà POURRI et RUINE la vie entre 2002 et 2006 (et 2008).

Je ne peux/veux me^me plus expliquer. La torture c'est aussi ça, l'éternel recommencement (en plus, quand on SAIT que ça ne sert à rien !).

Voilà où on en est.

Je ne sais pas si c'est plus clair, mais je ne peux plus continuer ce courriel, ça me fait "des noeuds dans le cerveau".

J'ai besoin de savoir à QUI m'adresser pour me faire aider. C'est pourtant pas bien difficile à comprendre... Ca fait depuis février que je demande ça. Je suis débile ou quoi ?

Peut-être qu'à force de demander, on parviendra à déterminer que par exemple le SAVS peut aider pour tel ou tel composant des problèmes de base (1A et 1B, pas 1C), et que peut-être il y a telle piste pour trouver telle personne ou service pour tels problèmes. Il faut bien procéder par élimination ou tenter de faire quelque chose.

Vous, ces problèmes ne vous empêchent pas de vivre, donc ça paraît "des détails". Pas moi.

Voilà encore une journée commencée avec ces problèmes : lit, ordinateur, puis tenter de reprendre "la vie habituelle" (petit-déjeuner puis textes et emails et rapports et présentations à n'en plus finir pour l'autisme).

Ensuite, j'imagine que si pour X problème l'Etat français n'a PAS de solution, alors il faudrait que je fasse une action judiciaire en réparation (c'est mieux que rien), donc il me faudrait quelqu'un pour m'aider, car seul je n'y arriverai pas, c'est pourtant clair, 22 ans, 14 ans, etc, en vain.

Je ne sais vraiment pas comment expliquer autrement, là je suis totalement au bout de mes capacités "pédagogiques". Aidez-moi SVP.

Je veux que mon ami et moi ayons une vie "à peu près potable", et je ne veux pas attendre encore 10 ou 20 ans pour ça (il y a eu déjà SUFFISAMMENT de n'importe quoi et de souffrances inutiles).

Nous n'avons rien fait de mal.

Merci.

Salutations.

Eric LUCAS

--

## Eric LUCAS

**Autiste à haut potentiel altruiste**

**Défenseur international des autistes - Expert en autismologie**

Fondateur de [AutisticAlliance.org](http://AutisticAlliance.org), [Autistan.org](http://Autistan.org), et [WNLDO.org](http://WNLDO.org)

Rescapé de la psychiatrie française

Supplicié administratif français depuis 1994

Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017